

ADRAR

Gaz de France s'associe à l'université

La présence de la société française Gaz de France dans la wilaya d'Adrar ne date pas d'aujourd'hui. Depuis 2001, Gaz de France est devenue partenaire de Sonatrach dans l'exploitation du sous-sol riche en gaz naturel.

Depuis cinq ans, une étude sismique a été entreprise et huit puits complémentaires sont venus s'ajouter aux cinquante qui existaient durant la période allant de 1954 à 1980.

Le plan de développement de Gaz de France prévoit le forage de 40 ou 50 puits supplémentaires.

Si les investissements sont élevés, ils seront compensés par la grande quantité d'exploitation de gaz. La construction des installations durera entre 4 et 5 ans et l'exploitation un quart de siècle. Une base de vie est également prévue à Adrar et les équipes travailleront en rotation.

En somme, la région d'Adrar est désormais techniquement capable de passer au stade de production. Aussi, l'intention de Gaz de France est d'in-

tégrer la population locale à la mise en valeur des richesses de son sous-sol comme le souligne M. Michel Bayle, directeur général de ladite société.

Les membres de son équipe, en l'occurrence MM. Robert Argiolas, responsable du développement, de Mustapha Harkouk, coordinateur de la région d'Adrar, en sont conscients et attachent une grande importance au succès de cette opération et cette opportunité à saisir.

Des emplois locaux qualifiés seront ainsi créés et une formation adaptée permettra de mieux gérer ce projet grandiose dont les estimations dépassent largement 1,5 milliard d'euros.

Un projet de partenariat avec l'université d'Adrar viendra consolider cette perspective et le rôle que jouera celle-ci contribuera efficacement et pleinement à l'épanouissement et au développement de la région.

Des stages sur le terrain viendront renforcer la qualité souhaitée des futurs candidats retenus pour assurer la relève. Les dirigeants de l'université comptent mettre les bouchées

doubles afin de répondre positivement à ce projet de formation.

Dans le souci de préserver la beauté et la féerie des sites de la région, Gaz de France s'engage à respecter l'environnement local par la récupération du gaz carbonique, la remise en état des sites de forage afin d'éviter de laisser toute empreinte susceptible de «défigurer» la flore et la faune, mais aussi parvenir à une insertion de la conception architecturale et également promouvoir les énergies renouvelables.

Dans un autre contexte, de nouvelles perspectives verront le jour comme la possibilité d'une ouverture sur le monde par l'apprentissage du français et de l'anglais dans les laboratoires de langue. La société Gaz de France considère comme un devoir d'associer la population à ce projet grandiose.

Adrar, une région en plein essor appelée à devenir incontournable dans le développement.

Cependant, le gaz ainsi produit sera destiné exclusivement à l'exportation.

El-Hachemi S.

TLEMCCEN

7^{es} journées nationales du surveillant médical

La bibliothèque du centre hospitalier de Tlemcen a abrité pendant deux jours les travaux des 7^{es} journées nationales du surveillant médical.

Ce colloque, animé par des spécialistes du corps médical, a été un succès selon les participants car il est venu à temps pour rappeler aux responsables de ce secteur la délicate tâche du surveillant médical et de l'infirmier, considérés jusque-là comme de simples auxiliaires, alors que leur mission est beaucoup plus complexe, notamment pour le suivi du patient et sa prise en charge en milieu hospitalier. «L'infirmier référent» est le thème présenté par le professeur Oussadit Abdessamed CHU de Tlemcen, la «mise en œuvre du changement» par M. Medjahed Ibrahim, «la fonction des surveillants médicaux» par M. Djamel Berahi.

Ont également assisté à ces travaux M^{me} Harz Allah d'Annaba, Nouredine Merad de Biskra et Driss Khoudja Lakhdar de LPH Saïda.

Deux thèmes ont retenu l'attention des participants, il s'agit de la première intervention du professeur Oussadit Abdessamed, chef de service de la médecine légale au niveau du CHUT. Cet éminent professeur a brossé avec brio les contours de la fonction d'infirmier en s'interrogeant sur les réformes qui doivent être introduites, non pas pour réhabiliter la mission de l'infirmier mais pour la revaloriser. Il rappellera

à l'assistance qu'en dehors de revendications matérielles qui restent avant tout un droit légal du travailleur, il y a cependant une priorité statutaire de la fonction.

Les textes actuels n'ont pas évolué par rapport à la médecine du XXI^e siècle. Toutefois, le professeur Oussadit demeure optimiste eu égard à la prise de conscience dont fait preuve la communauté médicale. Interrogé par nos soins sur la réforme de la santé, le professeur dira : «Il faut d'abord imaginer, à l'instar d'autres pays avancés,

une carte sanitaire afin d'établir la confiance entre le médecin traitant et le patient.»

Le deuxième thème animé par le professeur Taleb du CHUT est lui aussi d'une importance capitale chez le personnel soignant puisqu'il s'agit du stress. Dans son intervention, le Dr Taleb a mis en évidence les causes et l'environnement qui favorisent cette terrible maladie qui fait des ravages en milieu professionnel sans pour autant qu'elle fasse l'objet d'attention.

L'intervenant citera les conséquences directes du stress en milieu professionnel en mettant l'accent sur le rendement, l'efficacité du personnel soignant

quand l'effort n'est pas reconnu. Il citera aussi le harcèlement qui reste encore un sujet tabou dans notre société.

Il expliquera aussi avec arguments que la prise en charge de la personne stressée n'est pas uniquement du recours médical ou psychologique mais qu'il y a tout un environnement à créer parfois avec de simples moyens humains à savoir : l'écoute, le respect d'autrui, la communication et surtout la reconnaissance de l'effort.

Rappelons qu'à la fin de ce colloque, une visite guidée permettra aux participants de découvrir les différents services du CHU de Tlemcen.

M. Zenasni

Bilan trimestriel de la Sûreté de wilaya

Les statistiques données par les services de la sécurité font état d'une certaine amélioration sur tous les plans. Ceci s'explique par la vigilance et la mobilisation des différents services de sécurité de la wilaya de Tlemcen.

Le bilan trimestriel de l'année en cours, élaboré par la Sûreté de wilaya fait ressortir 704 affaires criminelles dont 448 ont été résolues, soit un taux de 62,86% d'affaires élucidées. Ce bilan par les chiffres fait ressortir l'implication de 708 personnes (609 nationaux et 99 étrangers).

Concernant le volet de la lutte contre la contrebande, ces mêmes éléments ont traité 15 affaires et interpellé 25 personnes, 12 ont fait l'objet de mandat de dépôt, 7 d'une citation directe et les 5 autres ont bénéficié de liberté provisoire.

Au cours de cette même période, une marchandise d'une valeur estimée à 11 314 595 DA a été récupérée. Cette sai-

sie concerne entre autres, des véhicules, câbles électriques, oranges, carburant, pétards, liqueurs, habillements.

Ces mêmes éléments ont procédé à la saisie de 210 boîtes de psychotropes et à l'arrestation de 104 personnes.

Aussi, le même bilan fait état de 121 accidents ayant fait 7 morts et 130 blessés. 558 permis de conduire ont été retirés avec l'établissement de 8 186 amendes forfaitaires.

L'immigration clandestine ne cesse de prendre de l'ampleur, ce volet a enregistré l'arrestation de 425 personnes de diverses nationalités dont 378 ont été reconduites dans leur pays d'origine et 44 mises sous mandat de dépôt.

153 opérations de contrôle ont été effectuées à travers toute la wilaya de Tlemcen qui se sont soldées par l'interpellation de 1 533 personnes dont 127 ont été présentées au parquet.

Faïza B.

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

Sit-in de 250 PCEF devant la Direction de l'éducation

Environ 250 professeurs contractuels de l'enseignement fondamental, nouvellement bénéficiaires du même statut dans le cadre de l'enseignement moyen, ont observé un sit-in devant le siège de l'inspection académique.

En fait, les mécontents, porteurs d'une liste de revendications socioprofessionnelles, insistent notamment sur leur reclassification dans la nouvelle grille des salaires du secteur, la possibilité de bénéficier d'éventuelles promotions et la nécessité de réduire le volume horaire hebdomadaire de travail à 18 heures. Autrement dit, les protestataires veulent bénéficier du même statut que les PEM bien que loin d'être titulaires du même référent instructif que leurs homologues. Mieux encore, les PCEF exigent d'être intégrés au primaire et au moyen en tant que professeurs principaux, un statut octroyé exclusivement aux enseignants titulaires d'une longue expérience professionnelle.

Selon la direction de l'éducation, les revendications relèvent des compétences des hautes instances du secteur et d'autres partenaires qui ont œuvré en collaboration avec l'éducation à «la confection des nouveaux statuts».

Un quinquagénaire décède dans un accident de la circulation

Alors qu'il voulait prendre le dernier virage qui prolonge la route parallèle de la gare routière de la ville vers la RN 45 qui mène vers M'sila, le conducteur d'une Renault Mégane, accompagné de sa femme, a heurté de plein fouet un camion qui roulait dans le sens inverse.

A la suite de cette collision, l'époux a rendu l'âme alors que sa femme et le chauffeur du camion ont été sauvés de justesse parce qu'évacués à temps à l'hôpital Bouzidi, situé à deux kilomètres du lieu où s'est produit le drame. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie pour déterminer les circonstances et les causes de l'accident, rapporte une source autorisée.

Saâdène Ammara

SIDI-BEL-ABBÈS

Un sexagénaire fauché par un train

Dans la journée de mercredi dernier, vers 12h20, un sexagénaire a été mortellement percuté par le train assurant la liaison entre Sidi-Bel-Abbès et Oran alors qu'il tentait de traverser la voie ferrée, pas loin du rond-point appelé Dubaï, dans le chef-lieu de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès. La dépouille de la victime a été acheminée vers la morgue du CHU de Sidi-Bel-Abbès.

A signaler que plusieurs cas de décès ont été déplorés cette année à la suite d'accidents de train à travers la wilaya de Sidi-Bel-Abbès. La cause majeure de ces drames est le fait de traverser la voie ferrée au niveau des passages non gardés, en mesurant mal la distance alors que le bolide déboule à toute vitesse surprenant les victimes, ainsi que le non-respect du stop par les automobilistes.

A. M.

PLUIES DILUVIENNES À GUELMA Plusieurs familles sinistrées

Durant la nuit de mardi à mercredi, des pluies diluviennes ont provoqué d'importantes inondations dans la wilaya de Guelma, notamment aux cités El-Hafsi et DNC, sur les hauteurs de la ville.

Plusieurs familles ont été évacuées par les services de la Protection civile, des centaines de personnes ont été déplacées, et les vieilles maisons ont subi des dommages importants. Selon une source digne de foi, plusieurs familles de la ville de Guelma sont sinistrées.

Les dégâts matériels sont importants et une grande partie des équipements de ménage ont été endommagés aussi. En effet, plusieurs cités et quartiers de la ville de Guelma, (Bouzaoui, Bendheghib, Ain-Defla et Bounar) ont été inondés alors que des routes ont été coupées.

Les plus gros dégâts dus à ces intempéries sont signalés dans la commune de Bouchagouf où le niveau d'eau a atteint près d'un demi-mètre de hauteur, causant un accident de la circulation, avec un blessé grave évacué vers le CHU de Annaba, mais aucune perte humaine n'a été signalée. Par ailleurs, la RN 21, reliant Guelma à Annaba a été coupée à la circulation pendant des heures au niveau de la commune de Nechmaya. Pour limiter les dégâts provoqués par ces inondations, les services de la Protection civile de Guelma ont mobilisé tous leurs moyens humains et matériels.

B. A.